

OCTOBRE 2021

N°108

PRIX : 0,30 €

U.23 POUR en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ LE 26/10/2021



10^{ème} CONGRÈS NATIONAL

METZ 31 janvier au 4 février 2022



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

U.
F.S.U.

**Édito / Mobilisation
des AESH**
(page 2)

**Congrès FSU : mode
d'emploi**
(page 3)

**Du côté des
retraité-es
de la FSU23**
(page 4)

Rédacteur en chef : Stéphane PICOUT
Directeur de la publication : Sandrine GORGEON
Commission Paritaire : 1122 S 07663
ISSN : 1260 - 2310
Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23 : 432 Maison des Associations 23000 GUÉRET

432 Maison des Associations
23000 GUÉRET
Tél : 06 35 39 54 57
Courriel : fsu23@fsu.fr

Édito

Le prochain congrès de la FSU se tiendra à Metz du 31 janvier au 4 février 2022. Ce moment de débat est essentiel pour la vie de notre fédération. En effet, c'est le lieu où vont se définir les priorités revendicatives de la FSU pour les prochaines années, où vont s'écrire les textes qui définiront le projet de société que la fédération veut porter.

Depuis le dernier congrès, la dégradation de la situation politique et sociétale s'est accentuée suite à une crise sanitaire inédite dont les répercussions risquent de se faire sentir sur les prochaines années.

La FSU doit plus que jamais prendre toute sa place dans les débats publics en cette année d'élections.

Les textes de congrès que vous avez reçus en supplément du POUR n°235, servent de base à la préparation du congrès départemental qui aura lieu les 9 et 10 décembre à Anzême. Le congrès départemental a pour objectif de faire le point sur l'activité départementale et de définir les mandats qui seront défendus par les représentant·es du département au congrès national.

Le secrétariat départemental de la FSU vous invite donc vivement à participer à ce temps fort de notre organisation syndicale.

Solen MARCHE

Dernière mobilisation en date avant les vacances, la mobilisation des AESH a été une franche réussite partout en France et notamment en Creuse où elle a été uniquement portée par les syndicats de la FSU. La FSU ne pouvait donc faire l'impasse d'un bref retour.

AESH : une journée réussie qui appelle des suites !

Ce mardi 19 octobre, journée nationale d'action et de grève en faveur des AESH, près de 70 manifestant·es dont une cinquantaine d'AESH (25% des personnels AESH du département) se sont réuni·es devant la DSDEN 23. En Creuse, comme partout en France, cette mobilisation a été une franche réussite. Elle révèle à quel point leurs conditions de travail et d'emploi sont dégradées et à quel point les attentes sont grandes ! Cette mobilisation appelle des avancées... encore faut-il que l'Institution sache entendre les revendications légitimes des AESH !



En Creuse, les AESH souhaitent pouvoir rencontrer les cadres de la DSDEN pour leur faire part de leurs doléances et de leur réalité quotidienne de travail. Alors qu'un des cadres était bien présent dans les bureaux de la DSDEN, et que les AESH sollicitaient quelques minutes de disponibilité pour trouver un interlocuteur qui puisse entendre cette réalité, elles et ils ont reçu un refus de rencontre malgré les demandes répétées. Ainsi, les AESH sont allé·es déposer un mot sur la porte des cadres déplorant l'absence d'écoute, rappelant qu'ils et qu'elles aspirent à une gestion respectueuse, à un dialogue social ouvert et constructif, à l'application du droit, à l'amélioration de leurs conditions de travail, de leur rémunération.

Gageons que les AESH puissent enfin être entendu·es et reçu·es !

Par ailleurs, les AESH ont déposé près de 500 cartes "pétition" signées en moins de 3 semaines ! Preuve en est que les AESH sont soutenues par la communauté éducative dans leurs revendications ! L'IA doit maintenant entendre les demandes des AESH et se saisir de toutes les marges de manœuvres à son niveau pour améliorer les conditions de travail et d'emploi des AESH ! Elles existent et sont nombreuses !

La FSU continuera d'agir à tous les niveaux : départemental, académique et national !

Sur le plan national, les réponses apportées par le Ministère sont insuffisantes et ne répondront pas aux légitimes revendications des AESH sur le statut, sur l'augmentation de la rémunération, sur l'amélioration des conditions de travail, sur la fin des PIAL, sur la nécessaire formation de qualité... Le budget 2022, ne permettra aucune traduction en actes des promesses répétées du Ministre sur la reconnaissance professionnelle. Rien qui permettrait d'aller au-delà d'une première rénovation de la grille indiciaire, déjà rattrapée par la revalorisation du SMIC. Le Ministre s'engage en paroles, mais sans se donner les moyens d'agir sur les temps de travail incomplets, les bas salaires ou encore l'absence de formation. Comme cette année, 4 000 emplois d'AESH seront créés mais ils suffiront tout juste à couvrir les besoins liés à l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap.

En l'absence d'avancée, la lutte doit continuer en amplifiant encore la mobilisation !

La FSU œuvrera à la poursuite de cette mobilisation au sein de l'intersyndicale nationale. La poursuite de cette mobilisation doit permettre de peser sur le Ministère pour gagner sur les revendications.

Congrès de la FSU 2021 : *mode d'emploi*



Le congrès national de la FSU aura lieu du 31 janvier au 4 février 2022 à Metz. Sa préparation aura lieu en 2 étapes :

Un vote d'orientation

1 Vous avez reçu avec le POUR national n°235, un Cahier spécial n°1, un « gris ». Vous y trouverez le rapport national d'activité dans lequel sont insérées les fenêtres A et B ainsi que les listes des courants de pensées. Si vous n'avez pas reçu ce cahier spécial n°1 (ou si vous l'avez égaré) vous pouvez le consulter sur le site de la FSU à l'adresse suivante :
<https://fsu.fr/textes-de-congres-metz-fevrier-2022/>

Chaque syndiqué·e sera appelé·e à se prononcer sur :

- **Un vote d'orientation** : chacun pourra faire le choix d'un *courant de pensée*.
- **Un vote sur le rapport d'activité national** qui s'organise en 2 parties :
 - ⇒ le vote du rapport d'activité fédéral national **en totalité**
 - ⇒ **2 fenêtres** : dans le chapitre : « L'activité de la FSU dans les différents secteurs » l'une au paragraphe « éducation, enseignement supérieur » (p8), l'autre au paragraphe « droits et libertés » (p11).

Chaque syndicat distribuera le matériel de vote à ses adhérent·es.

2 Un congrès départemental

La désignation des membres du congrès :

- Pour moitié, il est composé de délégué·es représentant les syndicats. Plus un syndicat a d'adhérent·es, plus il a de délégué·es. Au minimum, chaque syndicat dispose d'un·e délégué·e.
- Pour moitié, il est composé de membres représentant les courants de pensée : ce sont les résultats du vote d'orientation qui permettront de constituer cette partie de la délégation.

Lors de ce congrès, le rapport d'activité départemental ainsi que le bilan financier seront soumis au vote.

Une large part du congrès départemental servira à débattre des textes qui seront les mandats de la FSU pour 3 ans. Vous recevrez prochainement un autre cahier (un autre « gris ») contenant l'ensemble de ces textes.

A l'issue du congrès, deux représentant·es de la Creuse seront désigné·es pour porter les mandats creusois lors du congrès national.

Si vous souhaitez participer au Congrès de la FSU23 qui aura lieu les 9 et 10 décembre 2021 à Anzême contactez la FSU23 (06 35 39 54 57 - fsu23@fsu.fr) ou la/le secrétaire départemental·e de votre syndicat.

Retrouvez les textes des tendances de la FSU à l'adresse suivante :
<https://fsu23.fsu.fr/congres-fsu-preparation/>

Du côté des retraité.es de la FSU23

Réunion de la commission retraité.es FSU23 : après de longs mois qui les a tenu.es éloigné.es, les retraité.es FSU23 se sont retrouvés pour une réunion de commission le jeudi 23 septembre. La réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique avait été inscrite à l'ordre du jour et Dominique CASTAN, directeur de la section MGEN de la Creuse, a apporté toutes les précisions sur cette réforme.

Vendredi 1er octobre : les retraité.es FSU23, aux côtés des Organisations Creusoises de Retraité.es, ont répondu à l'appel national du groupe des 9. Environ soixante personnes, tous syndicats confondus, se sont rassemblées devant la Préfecture pour exiger une pension de haut niveau, leur assurant une retraite digne, en bonne santé. Dans le cadre de cette mobilisation, une motion a été déposée en préfecture.



A noter sur les agendas

La prochaine réunion de la commission aura lieu
le vendredi 3 décembre,
salle 2 à la maison des associations de Braconne,
à Guéret.

Simone Lemaigre

Avis de décès : nous avons appris le décès de notre camarade Michel ROBERT : la SFRD 23 présente à sa femme et à ses enfants ses sincères condoléances.